



SERVICE DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE

AVIS IMPORTANT AUX PROPRIÉTAIRES DE LA MUNICIPALITÉ DE VAL-DES-MONTS

Veillez prendre note que la vérification de l'inventaire de tous les immeubles par le service d'évaluation foncière de la MRC débutera dès janvier 2021.

Cependant, étant donné la situation actuelle, il n'est pas recommandé de réaliser l'inspection physique des propriétés. Donc, les propriétaires recevront un avis par la poste avec les instructions leur permettant de remplir un formulaire d'autodéclaration.

Cette visite est faite en conformité avec les articles 15, 16 et 18, chapitre F-2.1 de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez-vous adresser à inspection@mrcdescollines.com ou à notre chef d'équipe inspection, Élisabeth Sarazin au 819-827-0516 poste 2270.

Merci de votre bienveillante coopération.